

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme :

- en présentiel le samedi matin de 8h à 10h15 avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- En visio le mercredi de 18h30 à 20h avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- en autonomie via un pass Internet Codes Rousseau

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Le forfait code est

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver). Un voyage école peut vous être proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez

les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

SARL ÉCOLE DE CONDUITE PIERRE LOITIÈRE

Rue Sainte Anne Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges - Tél : 02.41.63.06.44 - Fax : 02.41.63.06.44 - email : autoecoleloitiere@yahoo.fr
SARL 23000€ - Siret : 31669708500066 - APE : 8553Z
TVA Intra : FR32316697088 - Agrément n° : E0804909270